

Consultation du public sur l'eau

samedi 14 mars 2015, par [Elisabeth](#)

Sommaire

- [Intérêt de cette consultation](#)
- [Comment faire pour donner son avis](#)

Cette consultation porte sur **l'eau, les inondations, le milieu marin**.

Elle est ouverte jusqu'au 18 juin 2015.

La consultation est organisée en 2 volets, un questionnaire national et un questionnaire au niveau de votre agence de bassin.

Intérêt de cette consultation

De nombreux documents sont mis à disposition, aussi bien au niveau des agences de bassin qu'au niveau national.

Dans les cartes consultables sur le site du Comité de bassin Rhin-Meuse, j'ai trouvé la carte des zones inondables et j'ai pu vérifier que mon domicile n'est pas situé en zone inondable.

Comment faire pour donner son avis

La consultation nationale : sur le site consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr.

La consultation par bassin :

- pour le bassin [bassin Rhin-Meuse](#)
- pour les autres bassins, suivre les liens depuis le site de la consultation nationale.